



## ETATS GENERAUX DE LA SANTE RESPIRATOIRE

A l'occasion des premiers Etats Généraux de la Santé respiratoire organisée par la Société de Pneumologie de Langue Française, avec un collectif de 17 associations de patients et d'usagers et organisations représentatives des professionnels de santé, Atmo France a déposé une contribution.

### **Des Etats Généraux de la Santé respiratoires**

Près de 10 millions de français souffrent aujourd'hui d'une maladie respiratoire chronique. L'urgence de la prise en charge des affections respiratoires, vécues au quotidien par les citoyens français, est désormais renforcée par le dérèglement climatique et a récemment été mis en exergue par la crise sanitaire de la Covid-19.

Cette démarche inédite d'Etats Généraux de la Santé respiratoire propose aux citoyens et à toutes les parties prenantes concernées de faire part de leurs propositions pour améliorer la santé respiratoire en France sur la plateforme en ligne : [MaSanteRespiratoire2022.fr](https://MaSanteRespiratoire2022.fr). Ces contributions seront synthétisées et présentées aux candidats à l'élection présidentielle en décembre prochain à Paris.

### **La contribution d'Atmo France**

Les AASQA sont agréées par le Ministère de la Transition Ecologique pour :

Surveiller et prévoir l'air et l'atmosphère par des mesures, des modélisations (cartographies et scénarisations) et des inventaires (cadastres d'émissions air et énergie)

;

Informier et sensibiliser la population et les acteurs locaux au quotidien et en cas d'épisodes de pollution ;

Accompagner les décideurs par l'évaluation des actions de lutte contre la pollution de l'air et de réduction de l'exposition de la population à la pollution de l'air ;

Améliorer les connaissances et participer aux expérimentations innovantes sur les territoires.

Le champ d'intervention des AASQA couvre un large panel de polluants : outre les polluants réglementés (particules, oxydes d'azote et de soufre, ozone...), les AASQA développent des partenariats ou des campagnes volontaires pour surveiller les polluants préoccupants tels que les pesticides, les particules ultrafines, l'ammoniac, le carbone de suie..., ou encore les polluants de l'air intérieur et les gaz à effet de serre.

Les AASQA étant présentes en outre-mer, des campagnes et des communications étendues aux thématiques spécifiques ultramarines sont mise en place.

Depuis 2016, les AASQA sont l'un des acteurs officiels de surveillances des pollens et des moisissures dans l'air (avec le Réseau Nationale de Surveillance Aérobiologique et

l'Association des Pollinariums de France). Plusieurs projets de modélisation sont en cours de développement afin d'offrir aux allergiques de l'information au plus proche de leur besoin.

Les AASQA sont des actrices incontournables du terrain, des partenaires pour les décideurs publics. Dans la volonté d'accompagner les politiques locales en faveur d'un environnement sain, les AASQA ont solidifiées leurs compétences en termes de politique transversale Air-Climat-Energie.

Dans plusieurs régions, il est également proposé des formations de nez afin de travailler sur les problématiques des odeurs.

Le réseau des AASQA fédère plus de 600 experts de la qualité de l'air : techniciens, spécialistes en physique-chimie de l'atmosphère, ingénieurs (études, inventaires, modélisation), référents territoriaux, coordinateurs de plans et programmes, communicants, etc. Ils offrent de l'information fiable et transparente ainsi que des indicateurs homogènes sur l'ensemble du territoire qui intéressent fortement les professionnels de santé.

Plusieurs collaborations avec des Centre Hospitaliers Universitaires ont permis d'enrichir le travail sur des sujets tel que la bronchopneumopathie chronique obstructive. Des données sont également fournies à des épidémiologistes afin qu'elles soient croisées avec les pics d'admissions enregistrés dans les services d'urgence ou de pneumologie.

Cette expertise est mise à disposition des acteurs publics et privés ainsi qu'à la Société de Pneumologie de Langue Française et les organisations de patients, d'usagers et de professionnels de santé organisant ces 1ers Etats Généraux de la Santé respiratoire.

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air permet d'informer de manière fiable et transparentes avec des indicateurs homogènes. Ce réseau est à soutenir et renforcer par la prise en compte des polluants non règlementés mais préoccupants et/ou d'intérêt général.

Afin d'améliorer la prise d'action en faveur de la santé, il est nécessaire de développer des valeurs réglementaires seuil par inhalation pour les polluants préoccupants.

L'évaluation des impacts sanitaires d'effets cocktails de polluants est important à développer.

Il faut assurer une meilleure prise en compte de la transversalité des sujets Air-Climat-Energie, aussi bien dans les plans locaux d'actions que dans les objectifs des politiques européennes, nationales et locales.

## Contact presse

Delphine Guillaume, Responsable Communication et Événementiel

06 29 35 54 98 – [delphine.guillaume@atmo-france.org](mailto:delphine.guillaume@atmo-france.org)

## A propos de la Fédération Atmo France

Atmo France est la fédération du réseau national des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire (une par région).

Elle anime le réseau des AASQA en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

À travers ses actions, Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.

## Les AASQA :

### *40 ans d'expertise en matière de surveillance de la qualité de l'air, d'information de la population et d'évaluation des actions menées pour sa reconquête*

Le Code de l'Environnement confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air aux AASQA (Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) depuis la Loi sur l'Air, dite Loi LAURE, du 30 décembre 1996. Ces associations s'étaient fondées dans les années 1970 et sont donc désormais agréées par l'État. **Le réseau national se compose aujourd'hui de 19 AASQA** (une par région administrative de métropole et d'outre-mer). Elles emploient au total **plus de 550 salariés**.

Elles ont pour **principales missions**<sup>1</sup> de :

- **Surveiller et prévoir la qualité de l'air** par des **mesures**, des **modélisations (cartographies et scénarisations)** et des **inventaires** (cadastres d'émissions air et énergie). Leur **champ d'intervention** couvre un large panel de **polluants règlementés** (particules, oxydes d'azote et de soufre, ozone...) étendu aux **gaz à effet de serre**, à **l'air intérieur**, aux **pesticides** dans l'air, aux **pollens**, aux **odeurs**...
- **Informier pour sensibiliser** la population et les acteurs locaux au quotidien et en cas d'épisodes de pollution
- **Accompagner les décideurs** par **l'évaluation des actions** de lutte contre la pollution de l'air et de **réduction de l'exposition** de la population à la pollution de l'air mais aussi les dispositifs préfectoraux d'alerte.
- **Améliorer les connaissances et participer aux expérimentations innovantes** sur les territoires.

Fédérées par Atmo France, les AASQA travaillent en réseau pour **partager leur expertise et mettre leurs moyens en commun**.

Ces AASQA ont des **spécificités** qui sont aussi des **atouts** :

- Ce sont des organismes de **type associatif, agréées par l'État**
- Leur **gouvernance** est **quadripartite** (État, Collectivités, Entreprises, Associations et personnalités qualifiées santé/environnement)
- Leur **financement** est **diversifié** (État, Collectivités, Entreprises via des dons libérateurs de Taxes Générales sur les Activités Polluantes), ce qui garantit leur neutralité et leur indépendance.
- Leur **ancrage territorial** les place **au plus près des acteurs locaux**, dont les collectivités territoriales, et en font des lieux uniques pour des **diagnostics partagés et des actions concertées** sur la qualité de l'air à l'échelle d'une région
- **Les informations** qu'elles produisent sont des **données de référence, fiables et transparentes**, les indicateurs qu'elles établissent le sont **de façon homogène sur l'ensemble du territoire national**
- Leur approche est **transversale** sur les **enjeux croisés air/climat/énergie** et couvre la qualité de l'air **extérieur et intérieur**.

**Ces vingt dernières années**, les AASQA sont progressivement passées d'une **logique de surveillance stricte** à une **logique d'aide à la décision auprès des décideurs** en particulier les collectivités territoriales, à travers leur capacité à accompagner et évaluer les actions menées pour améliorer la qualité de l'air.

Fortes de l'équilibre des acteurs réunis dans leur gouvernance, les AASQA sont reconnues comme des **acteurs de la transition écologique** au plus près des citoyens et des décideurs, **présents durablement dans les territoires** et en mesure **d'évaluer et de suivre**, de **manière indépendante, l'efficacité des plans d'actions** sur la qualité de l'air : **Plan de Protection de l'Atmosphère**, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires devant inclure les anciens Schémas Régionaux Climat-Air-Énergie (SRCAE); Plan Climat Air Énergie Territorial ; Plan de Déplacement Urbain ; Plan Local d'Urbanisme intercommunal ; Plan Régional Santé-Environnement, etc.

---

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/DEVR1710772A/jo/texte> Arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant